



# CE du 17 Janvier 2018

## Déclaration du SNT-CFE-CGC

Tel : 01 55 95 13.34  
Fax : 01 55 95 20 26  
Port : 06 76.69.45.72  
Site : [tdf.snt-cgc.org](http://tdf.snt-cgc.org)

Paris, le 17 janvier 2018

**Tout d'abord les élus et membres de l'équipe CFE-CGC de TDF présentent à l'ensemble des salariés leurs meilleurs vœux pour l'année 2018.**

**Que cette nouvelle année soit pour chacun, porteuse d'espoirs et de réussites dans tous vos projets personnels et professionnels.**

Monsieur le Président,

Lors du CE du 21 décembre 2017, vous nous indiquiez que TDF était entrée comme prévu dans une période de croissance. En 2017, Chiffre d'Affaires et effectifs sont en effet à la hausse, ce qui n'était pas arrivé depuis longtemps. En 2018 le Chiffre d'Affaires devrait continuer d'évoluer dans le bon sens car les perspectives de croissance sont bonnes, notamment dans le domaine des Telecoms. Le TDF nouveau (Telecom Diffusion Fibre) va décoller, poussé par la croissance de notre parc de sites.

**Les petits  
ruisseaux font  
les grandes  
rivières.**

Mais à la CFE-CGC nous avons l'habitude de garder les pieds sur terre. Nous savons malheureusement qu'amélioration de la situation de l'entreprise, et amélioration des perspectives, ne vont pas obligatoirement avec amélioration des conditions de travail des salariés. Aussi, la CFE-CGC, troisième force syndicale à TDF, entend poursuivre son rôle dans la défense des droits de tous les salariés, cadres ou non cadres, dans la lutte pour le droit à l'égalité, au respect de chacun et à la solidarité, pour le bien-être au travail, ainsi qu'à la juste rétribution des efforts fournis par chacun.

Dans ce cadre, l'année 2018 s'annonce riche en événements qui auront un impact sur les conditions de travail des salariés de TDF, en particulier en termes de négociation de nouveaux accords : NAO, Qualité de Vie au Travail, GPEC, temps de Travail. Dans chacune de ces négociations, la CFE-CGC s'attachera à ce que chaque salarié y trouve son compte dans un contexte économique, politique et légal plus favorable.

Les négociations entre la direction de TDF et les 3 Organisations Syndicales représentatives débiteront dès la semaine prochaine avec la NAO. Quelques éléments à avoir en tête pour cette négociation :

- enveloppe de 1.5% d'augmentation individuelle en 2017,
- suppression de l'intéressement en 2017,
- diminution des cotisations salariales ET patronales pour la mutuelle-prévoyance,

<http://tdf.snt-cgc.org>

- création d'une prime de performance 0-5% pour les non-cadres,
- modulation de toutes les primes de performance en fonction de la performance globale de l'entreprise,
- méthodes obscures voire injustes de calcul des primes de performance,
- etc...

La CFE-CGC œuvrera pour que les salariés soient récompensés de leur forte contribution aux gains de productivité et à l'accroissement de valeur de l'entreprise. Il ne s'agirait pas que la direction joue encore une fois du principe je te donne dans une main pour te reprendre dans l'autre.

Les négociations se poursuivront ensuite avec la qualité de vie au travail. Sur ce thème, la CFE-CGC souhaite un dialogue social digne de ce nom, à l'inverse de ce qui a pu se passer les années précédentes. Il ne suffit pas d'écrire quelques pages d'accord pour démontrer que tout est beau au sein de l'entreprise. Il faut un engagement mutuel qui soit respecté. Chaque salarié a droit à être considéré au sein de l'entreprise. Le bien-être au travail recouvre de nombreux aspects qui doivent tous être abordés, y compris par exemple l'organisation de certains services.

**La CFE-CGC est à vos côtés et restera vigilante pour que chacun puisse être respecté, trouve sa place (dans tous les sens du terme !) dans l'entreprise, et puisse s'épanouir dans les meilleures conditions possibles. En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter vos correspondants CFE-CGC.**



**La CFE-CGC un syndicat concret et à vos côtés !**